

aux grands capitalistes et aux grandes entreprises le moyen de se tirer d'affaire en absorbant et en sacrifiant toutes les petites entreprises.

Ce que je dis concerne la grosse industrie, mais il ne faudrait pas généraliser le raisonnement au domaine de la production agricole, dont la base économique est très différente. Ici, je rends hommage à notre camarade Monnet, qui cherche à organiser les petits producteurs beaucoup plus dispersés et à donner aux ententes un caractère social très précis par le développement du mouvement coopératif. Mais pour l'industrie, camarades, nous n'accepterions d'examiner la nouvelle organisation qu'à deux conditions : la première, c'est que le secteur abrité de l'industrie lourde qui, dès maintenant, est prêt pour les nationalisations, soit effectivement repris aux capitalistes et géré de manière tripartite suivant le programme de la C.G.T. Et il faudra bien y venir ! Et la deuxième, c'est le contrôle ouvrier sur la base même de l'entreprise ; à condition qu'on nous accorde ces deux garanties nous sommes prêts à examiner le projet des ententes. Si on ne le fait pas, on aura livré à des cadres actuellement formés par une école spéciale, au service du grand capitalisme, toute l'économie de ce pays et cela sous l'étiquette « Front Populaire ». Ce sera le renflouement du grand capitalisme au détriment des petits industriels, des petits commerçants et de l'ensemble du prolétariat.

LES CROIX DE FEU AGISSENT...

Cette question des cadres se retrouve dans tous les domaines. Elle est perçue avec une acuité particulière par nos camarades des usines et je voudrais avoir plus de temps pour vous apporter ici quelques témoignages. Les ouvriers se rendent compte que la lutte s'exaspère. Ils sont très éloignés de cette notion de « paix sociale » qu'on veut leur imposer au moment où le capitalisme en a besoin ; cela gronde d'autant plus dans les entreprises que le capitalisme n'est pas disposé lui, à céder. Dans certains cas, les cadres fascistes sont même renforcés. Par exemple dans l'organisation de la défense passive. J'ai là une liste de fascistes placés aux postes de direction. Et la défense passive ne nous inquiète pas seulement à cause de la préparation de la guerre qu'elle signifie, mais aussi à cause des mesures de fascisation qu'elle implique. Ces messieurs sont placés partout, et les lois qu'on prépare, et les décrets d'exécution sont extrêmement menaçants pour les libertés populaires.

Mais pour revenir aux usines, voici un exemple que je connais bien : c'est celui de Sautter-Harley. On a réquisitionné. Parfait. Mais on a tout simplement pris comme ingénieur en chef un parent de l'ancien directeur, on l'a remplacé ensuite, mais les autres ingénieurs ont continué à licencier arbitrairement et l'autorisation a été donnée par la Marine de congédier sans avis préalable. Dans cer-

taines équipes on a renvoyé tous les syndiqués, et on a réintroduit des membres du P.S.F. On a créé ainsi une situation plus tendue que jamais dans l'usine.

Voici maintenant comment on conçoit les nationalisations à la Société Nationale de Constructions aéronautiques de l'Ouest à Nantes. Je ne sais pas si nos camarades de la Loire-Inférieure ont pu s'en rendre compte, mais j'ai là des précisions extrêmement sûres qui montrent que toute l'usine nationalisée est entre les mains des Croix de Feu. Le directeur général de l'usine, M. Jean de Broex, est un Croix de Feu très actif, ignorant tout des questions techniques. Son secrétaire général, Robert Mettetal, est affilié au P.S.F. L'adjoint au secrétaire général, Antoine Bréguet, fils de Louis Bréguet, est chef de centaine aux Volontaires nationaux et affilié au P.S.F. Tout le recrutement des cadres se fait après avoir éprouvé les candidats, tous adhérents du Parti Social Français à Paris. On n'envoie que des militants. Les rares antifascistes sont sous la surveillance d'une véritable organisation policière qui fait surveiller les réunions socialistes et de la libre-pensée de manière que tout ouvrier ou technicien qui est surpris à fréquenter ces milieux est radié. Le chef du service des fiches est un général en retraite, ancien colonel du 355^e Régiment d'artillerie, M. Brun. Ainsi, dans une usine nationalisée, la fascisation s'accroît et le recrutement des ouvriers croix de feu a permis la création d'un syndicat jaune.

Il y a d'autres exemples (1), camarades, nombreux et très inquiétants. Je regrette de ne pouvoir les développer, mais je veux conclure sur quelques chiffres concernant un autre aspect des « nationalisations » : celles-ci ne sont pas tellement détestables pour les grands capitalistes que l'on a voulu découronner, puisque depuis juillet, les actions Hotchkiss ont augmenté de 50 % et Gnome et Rhône de 100 %. Par conséquent, le système de nationalisation que l'on a prévu donne tous apaisements aux coffre-forts capitalistes, sinon aux coffre-forts de l'Etat du Front populaire.

Je voudrais maintenant donner quelques précisions sur la situation dans les colonies. Nos camarades du Maroc, en particulier, ont tenu absolument à une intervention sur ce point.

Je connais les efforts déployés par notre camarade Moutet et, pour l'Afrique du Nord par le citoyen Vienot. Mais je sais aussi toutes les trahisons dont l'organisation coloniale les rend victimes. Nous sommes loin d'avoir appliqué dans ce domaine les décisions prises au Congrès de Huyghens : « Octroi des libertés démocratiques de la métropole, liberté individuelle, liberté de conscience,

(1) Autre exemple : La Société Loire-Nieuport, dont les chefs de services sont un vétérinaire croix de feu, Mignot, sans compétence particulière et au traitement fabuleux de plus de 200.000 fr., et un camelot du Roy, Servel.